

École Notre-Dame-de-la-Garde

Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 14 juin 2023
à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	M. Charles Moisan	Représentant des parents
2-	M. Sebastian Cogan	Représentant des parents
3-	Mme Karine Laberge	Représentante des parents
4-	Mme Christine Lebrun	Représentante des parents
5-	Mme Carinne MacLean	Enseignante de 2 ^e année
6-	Mme Reine Joanis	Enseignante de 5 ^e année
7-	Mme Danika Rozon	Technicienne en service de garde

Est également présente à la table du conseil :

1-	Mme Jenny Thibault	Directrice de l'école
2-	Mme Manon Lalonde	Secrétaire

A prévenu de son absence au conseil :

8-	Mme Mélanie Chartand	Enseignante de 3 ^e année
9-	Mme Geneviève Emond	Parent substitut
10-	Mme Karina De La Pena	Parent substitut

1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 05

M. Charles Moisan ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Il profite du moment pour féliciter les organisateurs du triathlon qui ont su relever le défi avec brio. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

2- Questions du public :

S/O

3- Adoption de l'ordre du jour :

025-CE-
14-06-053

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Carinne MacLean, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 14 juin 2023 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde avec l'ajout du point 7-f) Activité éducative. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présente réunion.

Ordre du jour du 10 mai 2023

No	Minutes	Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 10 mai 2023	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 10 mai 2023	Information

No	Minutes	Sujet	Objet
6-	± 60 min.	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Information du représentant du CA b) Informations du représentant du comité de parents c) Informations de l'OPP d) Informations du personnel enseignant e) Informations du service de garde f) Rapport de la direction	Information
7-	± 45 min.	Travaux du conseil : a) Les règles de fonctionnement du service de garde (art. 77.2) b) Prévision du budget annuel de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13) c) Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art.83.1 et 110.4) d) Préparation du rapport annuel (art. 82) e) Services complémentaires (art. 88) f) Activité éducative	Adoption Adoption Adoption Consultation Approbation Approbation
8-	± 15 min.	Affaires nouvelles : a) Formation obligatoire (lettre direction générale)	Formation
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

4- Adoption du procès-verbal du 10 mai 2023 :

025-CE-
14-06-054

PRÉAMBULE : Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité;

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2023;

D'ADOPTER tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2023. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

5- Suivis au procès-verbal du 10 mai 2023 :

Aucun suivi n'est apporté.

6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Information du représentant du CA :

M. Moisan nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du conseil d'administration depuis le dernier conseil d'établissement.

Cependant, il y a eu la tenue de trois comités :

- **Comité des ressources humaines** : les résultats des journées *Carrières* ont été présentés. De plus, l'image de marque du CSSTL sera développée dans les prochaines années. Le sujet de la restructuration des directions adjointes et directions qui chapeautent plus d'une école seront attirés à une école avec un minimum de 300 élèves. Le cas précis des écoles José-Maria et Notre-Dame-de-la-Garde ne sera pas touché par cette restructuration.
- **Comité de vérification** : tenu le 30 mai pour la mise à jour du budget en date du mois de mai.
- **Comité de gestion et d'éthique** : tenu le 6 juin qui a pour fonction de gérer les règles de fonctionnement du CA, retour sur les points forts et faibles de la dernière année. Il y aura des changements au niveau du Protecteur de l'élève.

b) Informations du représentant du comité de parents :

Mme Lebrun fait un suivi de la rencontre du comité de parents tenue le 16 mai dernier.

- Des parents sont inquiets à Les Cèdres avec l'ouverture de la nouvelle école en septembre 2024 concernant la proximité de la route 338. La direction a confirmé qu'aucun élève marcheur n'aura à traverser cette route même à l'intérieur de 1,2 km.
- Trois postes au conseil d'administration sont ouverts pour les secteurs 2, 3 et 5 l'an prochain.

c) Informations de l'OPP :

Mme Thibault explique qu'elle a rencontré les parents pour le projet éducatif. Le sondage a été envoyé aux parents de l'école cette semaine.

Elle présente les résultats des dîners pizza Domino's pour l'année. Les revenus s'élèvent à plus de **11 742,75 \$** avec des dépenses de **6 102,36 \$** générant un profit net de **\$5 640,39 \$**. Des discussions sont entamées pour identifier les points forts et faibles de ce fournisseur.

d) Informations du personnel enseignant :

Quelques nouvelles de nos classes :

Maternelle : Thème : Insectes/chasse des insectes. Préparation à la première année : Aménagement des pupitres

1^{re} : Nous venons de terminer un beau projet de devinette animale. On se lance dans notre dernier projet de l'année : on invente une bestiole !

2^e : Robotique avec les WeDo 2 (Lego). Les élèves doivent suivre les instructions pour construire les prototypes. Ensuite, ils les programment. Les parents bénévoles étaient présents.

3^e : Nous présenterons les Incas aux élèves de 4^e année. Les élèves ont préparé des affiches et nous ferons un salon des Incas en classe.

4^e : Nous comparons les Treize colonies et la Nouvelle-France en 1745. Projet en science sur les abeilles et le bouturage.

5^e : Les élèves ont présenté l'époque du Moyen Âge sous diverses thématiques, puis ils réaliseront des masques de puissance inspirés par ceux d'Amos Daragon.

6^e : Les élèves ont travaillé très fort lors de leurs examens ministériels. Ils vont bien mériter la belle célébration que nous leur organisons.

Anglais : Les élèves terminent leur dernier thème de l'année. Ils auront des évaluations à signer et à retourner. On ne lâche pas !

Éducation physique : Les élèves travaillent très fort en athlétisme et se préparent très bien pour le volet course du triathlon qui s'en vient. Ce sera une formidable journée !

e) Informations du service de garde:

Mme Rozon nous informe que les élèves ont très apprécié la sortie au centre d'amusement Woohoo le 9 juin.

Toutes les activités sont déjà organisées pour l'an prochain.

Les élèves ont préparé un cadeau pour la fête des pères.

Une collation glacée, telle un *Mr. Freeze*, sera offerte aux élèves durant les dernières journées d'école.

f) Rapport de la direction :

Mme Thibault nous informe qu'elle a assisté au conseil de la ville hier soir, pour remettre la chaise des générations. Ce projet de partenariat avec les villes et les écoles était de concevoir une chaise des générations pour se rappeler que chaque décision a un impact sur le futur des générations. Nous étions jumelés avec l'école de la Samare. Les élèves impliqués étaient présents avec les parents et les médias.

Elle énumère des points marquants :

- Les enseignantes de notre école ont décidé d'emboîter le pas en allant de l'avant avec l'enseignement de la matière CCQ (culture citoyenneté québécoise) qui remplace ECR (éthique et culture religieuse). Cette matière sera obligatoire pour l'année 2024-2025 dans toutes les écoles.
- Les certificats de la 3^e étape seront remis aux élèves la semaine prochaine ainsi que ceux des quatre parents choisis par les membres du CÉ pour leur implication durant l'année.
- Les examens ministériels de 4^e année étaient plus difficiles cette année. Ceux de 6^e année étaient plus faciles que les années antérieures.
- Code de vie pour la fin d'année : les pirates
- En parallèle pour l'an prochain, il y aura trois règles qui seront travaillées avec l'application *Moozoom* en complémentarité avec le code de vie. Il s'agit de capsules de mise en situation d'une problématique, par exemple, d'intimidation et de rejet. Les élèves pourront choisir la solution présentée dans les capsules. Il y a un apprentissage par rapport au mieux-être de l'élève.
- On a accueilli les futurs élèves de maternelle le 8 juin.
- Le triathlon du 14 juin fut un franc succès. Belle implication de tous!
- Le pique-nique familial se tiendra le 22 juin où un dessert glacé sera offert.
- Elle explique que l'équipe-école lui a réservé une belle semaine pleine de surprises en guise de reconnaissance de son excellent travail.
- Elle en profite pour remercier les membres de leur présence et collaboration tout au long de l'année.

7- Travaux du conseil

a) Règles de fonctionnement du service de garde (art. 77.2)

Mme Thibault explique que les coûts ont été modifiés dans la régie interne du service de garde ainsi que l'ajout d'un paragraphe indiquant la gratuité pour les élèves de maternelle de 14 h à 15 h 07 éligibles au transport scolaire.

Proposé par Mme Christine Lebrun, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

025-CE-
14-06-056

b) Prévision du budget annuel de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)

Mme Thibault présente les prévisions budgétaires 2023-2024 sous quatre volets.

259 : Fonctionnement école : **30 641 \$**

254 : Conseil d'établissement : levées de fonds : **16 000 \$**

256 : Service de garde : **152 850 \$**

258 : Contributions des parents : cahiers d'exercices, activités/sorties
11 000 \$

Proposé par M. Sebastian Cogan, il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de l'établissement pour 2023-2024 telles que présentées.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#5) de la présente réunion.

025-CE-
14-06-057

c) Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1 et 110.4)

Mme Thibault présente le document aux membres et résume le tableau des moyens de prévention en trois étapes en expliquant les priorités d'actions, les moyens et l'évaluation.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#6) de la présente réunion.

d) Préparation du rapport annuel (art. 82)

Mme Thibault projette le nouveau rapport annuel. Elle consulte les membres pour déterminer les points saillants et activités sur lesquels nous devons mettre de l'emphase.

- Pique-nique familial de la rentrée (blé d'inde)
- Activités de code de vie
- Carnaval
- Cabane à sucre
- Triathlon

Ces points seront approuvés en début d'année prochaine.

e) Services complémentaires (art. 88)

025-CE-
14-06-058

Mme Thibault explique que les services éducatifs donnent 60% en orthopédagogie. On a bonifié pour atteindre 100%. La nouvelle orthopédagogue qui se joindra à nous l'an prochain est Marie-Chantal Loïselle.

Cette année, on avait 25 heures de PEH (préposée aux élèves handicapés) dont 5 heures qui ont été bonifiées par une mesure spéciale. Notre TES occupe un poste à temps plein. Le coût en salaire des deux postes s'élève à 115 000 \$.

L'an prochain, Mme Thibault bénéficiera d'un budget de 90 000 \$ seulement. Elle a dû prendre une décision difficile en réduisant les heures de TES (de 35 h à 31,4 h/semaine) de 8 h à 8 h 10 et de 15 h 30 à 15 h. Elle explique qu'il est possible de maintenir ce service avec la même rigueur en présence des élèves.

Proposé par M. Sebastien Cogan, il est résolu à l'unanimité d'approuver les changements d'heures du personnel de soutien.

f) Activité éducative

025-CE-
14-06-059

Mme MacLean informe les membres que les élèves se rendront en autobus au parc des Éperviers le 19 juin prochain. Ils dîneront sur place. Des jeux d'eau et diverses activités sont prévus.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver la sortie au parc des Éperviers.

8- Affaires nouvelles

a) Formation obligatoire (lettre de la direction générale)

Mme Thibault explique que les membres doivent répondre au sondage chaque année mais que la formation est donnée qu'une seule fois.

9- Questions diverses

S/O

10- Levée de l'assemblée : 21 h

025-CE-
14-06-060

Avant terminer la rencontre, Mme Thibault demande aux parents membres de partager leurs appréciations pour leur participation au conseil d'établissement.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Karine Laberge et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

025-CE-
14-06-061

Adopté le 11 octobre 2023 par la résolution #025-CE-14-06-061

Manon Lalonde

Manon Lalonde
Secrétaire

Charles Moisan

Charles Moisan
Président

11 octobre 2023

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 14 juin 2023
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption du procès-verbal du 10 mai 2023
7-a)	4	Règles de fonctionnement du service de garde (art. 77.2)
7-b)	5	Prévision du budget annuel de l'établissement (art 95, 96.24, 110.4 et 110.13)
7-c)	6	Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1 et 110.4)

